CHAPITRE 8 - ACTES DIVERS

A - Don du corps à la médecine

« Je désire que mon corps soit donné à [établissement], à [adresse], à des fins de recherches médicales. J’ordonne à mon fiduciaire de faire son possible pour s’assurer que mon souhait soit exécuté selon les directives qui se trouvent dans l’annexe « A » jointe à mon présent testament. »

**ANNEXE « A »**

Je donne mon corps à la médecine. Si je meurs en [information] ou au [information], j’ordonne :

CLAUSE A : Que toutes les parties de mon corps qui pourraient être utilement transplantées dans le corps d’une autre personne soient prélevées à cette fin, et

CLAUSE B : Que mon cadavre soit ensuite immédiatement envoyé à [établissement], à [adresse], et soit utilisé par celui-ci pour l’étude de l’anatomie et l’avancement de la pratique de la médecine. Si je meurs en dehors de la [information] ou du [information], mon cadavre sera envoyé à la Faculté de médecine la plus proche.

signature et nom du donateur :

signature et nom du premier témoin :

signature et nom du second témoin :

[BARREAU]

B - Dons d’organes

« Mon exécuteur testamentaire est déjà avisé de mes intentions en ce qui a trait à ma dépouille mortelle, mais je les indique ici pour éviter toute ambiguïté : je fais don de toutes les parties de mon corps pouvant servir à des transplantations et consens, par la présente, à ce qu’on en fasse le prélèvement immédiatement après mon décès. »

[PRATICIEN]

C - Testament biologique (exemple 1)

**TESTAMENT BIOLOGIQUE**

À ma famille, à mon médecin, à mon avocat, à mon ministre du culte,

À tout établissement de traitement médical où je suis soigné,

À toute personne chargée de ma santé, de mon bien-être ou de mes affaires :

La mort est un phénomène naturel au même titre que la naissance, la croissance, la maturité et la vieillesse; c’est la seule certitude qu’offre la vie. Pendant que je suis encore sain d’esprit et capable de prendre des décisions en ce qui me concerne, j’ai décidé de faire la présente déclaration qui exprime ma volonté.

S’il survient une situation dans laquelle je n’aurai plus aucun espoir raisonnable de guérir d’incapacités physiques ou mentales, je demande qu’on me permette de mourir et qu’on ne me maintienne pas en vie par des moyens artificiels ou des « mesures héroïques ». Je ne crains pas la mort elle-même autant que l’indignité ou la dégénérescence, la dépendance et la souffrance sans espoir. Je demande donc que des médicaments me soient administrés miséricordieusement afin de soulager mes souffrances, même si mes jours se trouvent abrégés.

Je fais cette demande après mûre réflexion. J’espère que ceux qui se soucient de moi se sentiront moralement obligés d’exécuter ce mandat. Je reconnais que cette requête semble vous charger d’une lourde responsabilité, mais la présente déclaration a pour but de vous soulager du fardeau de cette responsabilité afin que je l’assume moi-même en conformité avec ma profonde conviction.

Fait le [date]

Nom :

Signature :

Attesté par : [signature et nom du témoin]

D - Testament biologique (exemple 2)

**TESTAMENT BIOLOGIQUE**

À ma famille,

À mon représentant personnel désigné par procuration, s’il y a lieu,

À tout médecin, avocat ou notaire, et ministre du culte,

À tout établissement de traitement médical qui me soigne,

À toute personne chargée de ma santé, de mon bien-être ou de mes affaires,

S’il survient un moment à partir duquel je soussigné, [nom], ne suis plus capable de participer aux décisions concernant mon propre avenir, je veux que la présente déclaration, signée pendant que je suis encore en pleine possession de toutes mes facultés mentales, représente clairement l’expression de ma volonté. Je ne crains pas la mort elle-même autant que l’indignité causée par la dégradation de mes facultés physiques et mentales, la dépendance sur les autres pour tous mes besoins, et la souffrance, sans espoir de m’en sortir.

Si, de l’avis de deux médecins ou de l’avis d’un médecin et d’un membre de ma famille ou de mon représentant personnel, mon état de santé devient tel que je n’ai plus aucun espoir raisonnable de guérir d’incapacité physique ou mentale, je veux qu’on me permette de mourir et qu’on ne me maintienne pas en vie par des moyens artificiels ou des « mesures héroïques ». Je veux donc qu’on m’administre tous les médicaments pour soulager mes souffrances, même si mes jours se trouveront abrégés.

Je signe ce testament biologique après mûre réflexion. J’espère que ceux qui se soucient de moi se sentiront moralement obligés d’exécuter ce mandat. Je reconnais que cette expression de ma volonté semble vous charger d’une lourde responsabilité, mais la présente déclaration a précisément pour but de vous soulager du fardeau de cette responsabilité afin que je l’assume moi-même, en conformité avec ma profonde conviction.

FAIT le [date].

|  |  |
| --- | --- |
| Signé, publié et déclaré en notre présence par [*nom du testateur*] comme étant son testament biologique; et nous avons tous deux signé ci-dessous, comme témoins, à la demande du testateur et en sa présence de même qu'en présence l'un de l'autre. | ))))))) |
| \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Témoin\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_Témoin | )\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_)[*Signataire*]))) |

[PRATICIEN]

E - Testament biologique (exemple 3)

« Je désire vivre pleinement et longtemps, mais pas à n’importe quel prix. Si ma mort est proche et inévitable, si j’ai perdu la faculté de communiquer et s’il y a peu d’espoir que j’en jouisse à nouveau, ou si j’endure des souffrances intenses et irréversibles, je ne souhaite pas que ma vie soit prolongée. Je demande donc que l’on ne me fasse pas subir d’intervention chirurgicale ni de traitement de réanimation. Je ne désire pas non plus être maintenu en vie par des respirateurs mécaniques, des services des soins intensifs ou d’autres méthodes de prolongation de la vie telles que l’administration de médicaments ou de produits sanguins. Je souhaite plutôt recevoir des soins palliatifs qui me procurent un sentiment de bien-être et de réconfort et qui, dans la mesure du possible, me permettront de communiquer plus facilement avec mon entourage et m’apporteront la paix. »

F - Liste des legs individuels

« À mes exécuteurs testamentaires :

À la fin de mes jours, sans imposer toutefois d’obligations de nature contraignante, j’aimerais que mes exécuteurs et ma famille respectent et exécutent mon désir que certains de mes biens soient distribués de la manière suivante : »

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Pour** | **Description de l’objet** | **Nombre** |
| (Nom) | (Description) | (le cas échéant) |

Le [date]

[Signature]

[BARREAU]

G - Clause à insérer dans le testament en français d’une personne qui n’est pas d’expression française

MON PRÉSENT TESTAMENT a été traduit intégralement du français au polonais et m’a été expliqué de façon à ce que je le comprenne et l’approuve. Je déclare que les présentes correspondent à mes intentions et à mes volontés et constituent mon testament et j’appose mes initiales à la traduction de ce passage en polonais afin de prouver mon consentement.

TA NINIEJSZA MOJA OSTATNIA WOLA I TESTAMENT zostaly mi slowo po slowie przetlumaczone z jezyka angieloskiego no jezyk polski i wyjasnione ku mojemu zupelnemu zrozumieniu i zadowoleniu - w konsekwencji tego oswiadczam ze odpowiada ona mojemu zaziarowi i woli zawiera ona moja Ostatnia Wole i Testament i JA na dowod tego umiescilem moje inicjaly no koncu tego polskiego tlumacania, aby ten fakt podkreslic.

[BARREAU]